



Paris, le 18 juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE HABITAT & DEVELOPPEMENT - PACT

La Fédération nationale HABITAT & DEVELOPPEMENT et la Fédération des PACT se félicitent des résultats du programme Habiter mieux. Ce programme de lutte contre la précarité énergétique, volet solidaire de la transition énergétique promue par le gouvernement, rencontre enfin le succès attendu.

Les crédits mis en place par l'Anah, la communication en direction du grand public à travers les médias nationaux, et la forte mobilisation des collectivités locales et des opérateurs d'intérêt général font que l'objectif de 50.000 logements fixé par le Président de la République à Alfortville en mars 2013 est en ligne de mire. Rappelons que cet objectif, qui concerne les ménages modestes et très modestes, s'inscrit dans un objectif plus large de 500 000 réhabilitations thermiques par an. Ainsi que le Président le soulignait, les gains pour la collectivité toute entière sont considérables en termes de « justice sociale, de préservation de l'environnement et de soutien à une activité économique très importante : l'artisanat dans le bâtiment »

Pour autant, l'Agence nationale de l'habitat qui pilote ce programme, a été conduite, faute de crédits suffisants, à prendre un ensemble de mesures restrictives, en mettant notamment fin aux aides destinées aux ménages modestes (30 % des bénéficiaires).

Ce coup de frein nous paraît particulièrement dommageable en termes d'emploi dans le secteur du bâtiment (emplois non délocalisables) et dans celui des opérateurs habitat. Compte tenu des engagements pris par le gouvernement et alors que la France présidera la conférence internationale sur le climat en décembre 2015, il est en outre surprenant que soit freinée une telle mobilisation collective des acteurs engagés dans la transition énergétique.

En conséquence, les deux Fédérations demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour assurer le déploiement de ce programme emblématique, répondant à plusieurs des priorités gouvernementales, et dont les retombées seront bénéfiques pour la collectivité nationale toute entière : confort pour les ménages, gain de pouvoir d'achat, lutte contre les gaz à effet de serre, création d'emplois sur les territoires.

Les présidents des deux fédérations ont sollicité une audience auprès de la ministre du logement et de l'égalité des territoires ainsi que de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Les mouvements PACT et HABITAT & DEVELOPPEMENT comptent 167 associations et organismes à but non lucratif et 2670 collaborateurs. Chaque année, les deux mouvements, accompagnent 90.000 ménages dans leur projet habitat et conduisent 925 programmes d'amélioration de l'habitat.

Contacts presse

Thomas BACHELET, tel : 01 45 26 75 68 tbachelet@habitatdeveloppement.fr

Naziha NHARI, tel : 01 42 81 97 80 – n.nhari@pact-habitat.org